

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Entretien de la végétation des berges de l'Ouvèze

COMMENCEMENT DES TRAVAUX

Commune de FLAVIAC

Suite aux différentes crues survenues en 2015 et 2016, il apparait nécessaire d'intervenir sur la végétation des berges de l'Ouvèze en aval du pont de Mûre (chute d'arbres, embâcles, accumulation de bois mort, risques divers...).

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche bénéficie, par arrêté préfectoral n°2014 - 049 - 0002 du 18 février 2014, d'une **déclaration d'intérêt général** pour les travaux d'entretien de la végétation aux abords des cours d'eau, accompagnée d'une démarche conventionnelle avec les riverains pour les associer à la restauration et à l'entretien des rivières du bassin de l'Ouvèze.

Les travaux seront effectués par l'association ACCES Emploi Services et démarreront le :

Le lundi 6 mars 2017

(sous réserve de modifications selon les conditions météorologiques)

Pour renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la technicienne de Rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (Tél. 04.75.20.25.17-06.30.28.81.66 melanie.brunet@privas-centre-ardeche.fr).

A Privas , le 1er mars 2017

La Présidente de la Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche

Laetitia SERRE

